



LETTRE D'INFORMATIONS N°06/2014

RAPPEL - HORAIRES DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public

Lundi	13h30	17h
Mardi	9h	12h30
Mercredi	9h	12h30
Jeudi	14h30	19h
Vendredi	9h	12h30



Vous pouvez cependant joindre la secrétaire Réjeanne CHAILLOU, par téléphone au 02.51.27.37.36 ou par courriel à : mairiestjeandebeugne@wanadoo.fr.

Désormais lorsque vous réservez la salle "du Bourg", les clés ne vous seront délivrées qu'en Mairie aux jours et heures d'ouvertures.



ECOLE - Activités Péri Educatives

Dans le cadre des Activités Péri-Educatives de l'école de Saint Jean de Beugné et pour l'atelier "Histoire et Patrimoine", nous sommes à la recherche d'écrits, de carnets de chants, de photos, d'objet etc... datant des guerres 1914/1918 et 1939/1945.

Si vous possédez ces articles et si vous êtes disposés à nous les fournir, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec la Mairie afin que nous puissions faire des reproductions pour ne pas détériorer vos originaux. Et pour vos objets nous nous engageons à en prendre le plus grand soin.

En vous remerciant pour votre collaboration.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Travaux et raccordements



Les travaux de création du réseau d'assainissement collectif arrivent à leur terme. Nous tenons au préalable à nous excuser auprès des Beugnolais et Beugnolaises pour les désagréments que tous ces travaux ont pu occasionner. Concernant les raccordements des maisons à ce réseau, une lettre d'information sera adressée par voie postale à tous les propriétaires afin de pouvoir expliquer le fonctionnement, les travaux qui vous incombent, les frais de raccordements ainsi que les modalités de paiement qui peuvent vous être accordés par les services du Trésor Public.

VOIRIE– Rue de l'Ecole - Rue de la Croix de Fer – Rue des Tournesols

Dans la continuité des travaux relatifs au réseau d'assainissement collectif le Conseil Municipal a voté des travaux de réfection de la Rue de l'Ecole, de la Rue de la Croix de Fer et de la Rue des Tournesols. D'autres voies, rues et chemins seront réhabilités durant ce mandat. La commission voirie aura à sa charge l'étude et la priorisation de ces accès.

Le Conseil Municipal ne peut qu'encourager chaque utilisateur de la voie publique à respecter son environnement et faire preuve de civisme.

LE GRAND DEFI 2014

Comme d'habitude la Commune de Saint Jean de Beigné a participé à la manifestation intercommunale "le Grand Défi" le 20 juillet 2014 qui s'est tenu à la Réorthé. Cette année, l'équipe de Jeunes de Saint Jean de Beigné a terminé 3^{ème}.

Nous tenons à remercier Isabelle GRANGIENS pour son investissement et les Jeunes qui ont une nouvelle fois montré le fair-play beugnolais.



"SECTEUR DANSE" – Nouvelle association beugnolaise

Le Conseil Municipal se félicite d'avoir une nouvelle association sur la commune. L'association "Secteur Danse" auparavant domiciliée à Sainte Hermine s'installe à Saint Jean de Beigné. La Salle des Mottes nouvellement aménagée pour cette activité, recevra ses danseurs et danseuses tous les mercredis et vendredis.

Le Conseil Municipal lors de sa dernière session a validé une subvention exceptionnelle de 800 euros qui leur servira à l'achat d'un tapis de danse nécessaire à leur activité.